



**PROJET D'AMÉLIORATION DE LA LIAISON ROUTIÈRE
CHICOUTIMI – LATERRIÈRE – LA BAIE
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 29 AVRIL 2002

Québec, le 18 avril 2002 - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Alain Cloutier, président et de M^{me} Christiane Courtois, commissaire, annonce que la première partie de l'audience publique sur le *projet d'amélioration de la liaison routière entre Chicoutimi – Laterrière – La Baie par le ministère des Transports du Québec* aura lieu le 29 avril 2002, à compter de 19 h. L'audience publique se tiendra au Centre socioculturel du Vieux Théâtre, situé au 300, boulevard Grande-Baie Nord, dans l'arrondissement de La Baie, Ville de Saguenay. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

La commission dispose de quatre mois pour réaliser son mandat et déposera donc son rapport, au plus tard le 29 août 2002, au ministre d'État aux Affaires municipales, à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera selon la procédure habituelle au BAPE, soit en deux parties distinctes. La première partie de l'audience publique vise à permettre au public et à la commission de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 28 mai 2002 au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, groupe ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le projet

Le projet consiste en l'amélioration de la liaison routière entre Chicoutimi, Laterrière et La Baie. La longueur totale du tronçon projeté de l'autoroute 70 serait de 13,5 km. La construction de ce tronçon débiterait à l'intersection de l'autoroute 70 (extrémité est) et de la route 170, et suivrait le parcours de cette dernière entre la voie ferrée et la route 170 jusqu'au chemin du Plateau. À cet endroit, le tracé bifurquerait en direction nord, traverserait le chemin de fer et longerait le lot 468 jusqu'à la route 170 dans l'arrondissement de La Baie. L'autoroute traverserait ensuite le rang Sainte-Famille, les chemins Saint-Roch, du Plateau et de la Ligne-Bagot et franchirait les rivières du Moulin et Gauthier ainsi que la voie ferrée. L'emprise nominale de la route serait de 90 m et comprendrait trois échangeurs. Ce projet constitue la quatrième phase d'un programme qui vise la

construction d'un lien rapide et de grande capacité entre les secteurs du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Le coût de réalisation du projet est estimé à 62,9 millions de dollars.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Hôtel de ville de La Baie (Bureau d'arrondissement de La Baie), 422, rue Victoria ;
- Bibliothèque municipale de La Baie, 1911, 6^e Avenue ;
- Hôtel de ville de Laterrière (Point de services de Laterrière), service des loisirs, 6166, rue Notre-Dame ;
- Bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi, 555, boulevard de l'Université ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- Centre de consultation du BAPE, édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet du BAPE concernant ce projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca/route170 puisque tous les documents déposés sur support informatique y seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'information, communiquez avec Anne-Marie Gaulin, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou avec Marie-Eve Chamberland, agente d'information en composant le (418) 643-7447, ou sans frais, au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : route170@bape.gouv.qc.ca

- 30 -

SOURCE : Marie-Eve Chamberland
Agente d'information